

FRANCE

PARIS, 30 novembre.

[...]

Le vice-président et les quatre secrétaires de la Chambre des Députés ayant été aujourd'hui, selon l'usage, porter au Roi une loi que la Chambre avoit adoptée ces jours derniers, le Roi leur a demandé s'ils avoient lu les *Réflexions politiques* de M. de Chateaubriand. S. M., après avoir fait l'éloge de cet ouvrage, leur a dit que les principes qui y étoient contenus devoient être ceux de tous les Français ; que, lorsqu'âgé de cinquante-neuf ans, il avoit donné des lois à ses peuples, c'est qu'il avoit pensé que ces lois étoient propres à les rendre heureux.

FRANCE

PARIS, 1^{er} décembre.

[...]

VARIÉTÉS.

Réflexions politiques sur quelques Ecrits du jour, et sur les intérêts de tous les Français ; par M. de Chateaubriand.

– In-8°. Prix : 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez le Normant, rue de Seine, n°. 8.

(1^{er} Article.)

Quoique cet écrit soit déjà dans toutes les mains, j'en parlerai comme si j'avois à le faire connoître.

On ne sauroit trop méditer, trop revenir sur les principes excellens, sur les saines idées, sur les sentimens de conciliation et de paix qu'il renferme : l'impression qu'il aura laissée dans les esprits et dans les cœurs mérite d'être approfondie ; elle me paroît si éminemment salutaire, que rien, à mon avis, n'est plus capable d'influer favorablement sur nos destinées à l'instant où elles prennent, après tant de mouvemens, d'agitations et d'incertitudes, un caractère, qui n'est plus équivoque, de durée et de stabilité.

L'époque des passions est en effet passée, cette époque, durant laquelle on renverse et l'on n'édifie pas, ou bien l'on n'édifie que pour renverser. Quand le trouble est dans un Etat, dit le philosophe La Bruyère, on ne sait jamais par où l'ordre y pourra revenir. S'il nous a été rendu par des voies imprévues, le moment du bon sens et de la raison n'en est pas moins incontestablement arrivé : je ne veux pas dire que nous serons désormais un peuple de sages ; eh ! puissions-nous seulement être un peuple heureux ! mais il est toujours dans la marche des affaires humaines un point précis où elles se fixent comme d'elles-mêmes, où l'équilibre s'établit, enfin où le présent enchaîne tout l'avenir dans un repos nécessaire.

Nous sommes parvenus à ce point, à ce but secret de notre course, après vingt-cinq ans d'orages, après avoir passé par sept ou huit sortes de gouvernemens, après avoir fait l'épreuve de cinq ou six constitutions différentes, après avoir parcouru tant de périodes diverses, après avoir tout essayé et tout usé ; nous le voyons, nous le sentons : l'évidence est là, si jamais elle se trouve dans les événemens et dans les combinaisons politiques. La sécurité est rentrée dans tous les cœurs honnêtes ; tout espoir de changemens nouveaux est ôté aux plus turbulens : le vice radical, qui précédemment tuoit la confiance ou l'empêchoit de naître, a disparu.

Une base manquoit à tout ce qu'on s'efforçoit de construire et d'élever : malgré le fracas d'un faux enthousiasme, l'éclat des nouveautés, l'étourdissement des systèmes et des opinions, les cris d'une audace qui se trompoit elle-même, la voix de la conscience nous avertissoit que rien n'est solide et durable s'il n'est fondé sur la *légitimité*. Les yeux les plus fascinés laissoient toujours échapper à la dérobée

quelques regards involontaires au-delà de cet horizon de prestiges dont nous étions environnés ; les esprits les plus prévenus reconnoissoient, en dépit d'eux-mêmes, que toutes les institutions de ces temps malheureux étoient précaires. La succession bruyante et rapide de ces mêmes institutions qui se détruisoient mutuellement et qui tomboient les unes sur les autres, devenoit la démonstration vivante d'un sentiment pénible et d'une vérité instructive qu'on cherchoit vainement à se dissimuler.

Ces tristes et funestes pronostics n'existent plus aujourd'hui : les plus consolans augures éclatent de toutes parts ; nous ne pouvons nous interroger nous-mêmes sans entendre retentir au fond de nos âmes une réponse nette et décisive qui confond tous les sophismes, écarte tous les doutes, et bannit toutes les anxiétés.

Que s'est donc proposé M. de Chateaubriand dans cette nouvelle brochure ? Il n'a pas entrepris de nous affermir dans des dispositions qui sont pour ainsi dire indépendantes de nous, parce qu'étant le produit de la force même des choses, elles sont au-dessus et à l'abri de tous les caprices de l'inconstance et de toutes les variations de l'esprit ; mais il a vu que le grand ouvrage de la restauration étoit venu se placer entre les souvenirs de notre ancienne monarchie et ceux de la révolution. Il a vu que ces souvenirs opposés, sans menacer d'aucun danger réel et véritable le nouvel ordre de choses, présentoient cependant l'apparence de deux écueils contraires : il a voulu les reconnoître, les examiner, les sonder ; et c'est ce qu'il a fait avec toute la supériorité de son talent ordinaire, et avec une bonne foi, une candeur, un sang-froid d'impartialité qui assurent le triomphe de la raison en ajoutant à la puissance du talent.

La conviction qui sort ici de toutes les pages, de toutes les lignes, a sa source naturelle dans un exposé fidèle et vrai des choses même et de leurs rapports les plus évidens : ce sont elles, pour ainsi dire, qui parlent.

La persuasion naît d'une éloquence noble, simple et franche, et semble puiser une nouvelle force dans l'idée qu'on s'est formée du caractère, des opinions, de la manière générale de voir, et des principes de l'auteur.

Quand un des hommes qui, dans le grand jour d'une réputation aussi brillante qu'étendue, se sont montrés les plus fidèles à la cause sacrée de nos Rois, et les plus amis de leur antique et légitime autorité, regarde la *Charte* constitutionnelle comme le fondement le plus sûr aujourd'hui de cette autorité même, il me semble que son avis peut avoir du poids. Lorsque l'écrivain célèbre à qui notre littérature doit le *Génie du Christianisme*, et toutes ces productions qui, pleines du respect de nos antiquités et de nos traditions, empruntent de ce respect leur principal charme, s'étudie, sans profaner la mémoire vénérée des siècles, à nous faire sentir tout ce que les plus justes prétentions du passé doivent céder aux intérêts du présent ; lorsqu'enfin un gentilhomme français, qui écrit toujours avec l'âme d'un chevalier, et souvent avec la plume d'un sage, comparant entr'eux les temps, oppose les droits de la raison à la séduction des souvenirs qu'il chérit, l'autorité de sa personne commence, je crois, très heureusement l'ouvrage que doit achever la force de ses argumens ; mais il s'agit encore plus ici, je le sais, des raisonnemens et des preuves de l'auteur que de ses titres à la déférence : n'accordons rien, si l'on veut, à la plus légitime prévention, et ne voyons, s'il est possible, dans cet écrit que l'écrit même.

Le titre en marque la division générale que je viens moi-même d'indiquer, et que l'auteur n'a pas cru devoir tracer d'une manière formelle dans la rédaction de sa brochure. L'ouvrage a deux parties distinctes : dans l'une, M. de Chateaubriand examine, en effet, *quelques écrits du jour*, ou plutôt, et plus exactement, *un écrit du*

jour ; dans l'autre, il traite des *intérêts de tous les Français*, et fixe le point commun où ces intérêts viennent se réunir et se confondre. Ce plan me paroît embrasser heureusement toutes les questions importantes que peut offrir, dans les circonstances actuelles, la politique intérieure de la France ; il n'est pas, ce me semble, une vue digne d'attention qui ait échappé à l'auteur : l'ouvrage est court ; mais il est complet dans sa totalité.

J'avouerai que les premières lignes m'effrayèrent : j'étois fâché que M. de Chateaubriand revînt sur un sujet déplorable, sur un de ces sujets qui ne peuvent que servir d'aliment aux dispositions haineuses, de texte et de matière aux invectives, et perpétuer en quelque sorte au sein du calme et de la paix dont nous goûtons les prémices, les angoisses et l'esprit de la révolution ; je regrettois que sa plume ne se fût pas refusée à reproduire d'horribles images dont il faut maintenant détourner pour jamais les yeux, malgré l'incroyable imprudence de quelques hommes qui se sont efforcés d'y ramener les regards contre leur propre intérêt, et qui, sans doute, ont cru qu'on se justifioit d'un crime commis avec barbarie, en le rappelant avec audace : mais, je n'ai pas tardé à m'apercevoir qu'une intention très pure et très noble avoit dirigé l'auteur, dans ce début de son écrit, ainsi que dans tout le reste. Loin de chercher des coupables, comme une juste, mais indiscrete exaspération pourroit y porter naturellement, il s'applique à en diminuer le nombre, comme l'humanité le demande, et même comme la justice et la raison l'exigent. Jamais l'axiome *favores ampliandi* ne fut invoqué ni avec plus de discernement, ni plus à propos : au jugement de M. de Chateaubriand, tout *vote conditionnel* n'est que l'expression de la foiblesse qui n'ose s'opposer au crime, mais qui l'ajourne pour le prévenir. Je suis intimement persuadé que rien n'est plus vrai, du moins pour la pluralité des votes de cette nature ; et si cela est vrai pour la pluralité, cela est vraisemblable pour tous : quiconque a suivi de près, comme moi, la révolution, et n'a pas vu les choses dans un lointain qui brouille et confond tout, ne sauroit être d'un autre sentiment. Ainsi l'auteur, en établissant comme un fait ce qui n'est en effet ni une supposition imaginée avec subtilité, ni une fiction inspirée par l'indulgence, isole tout à coup et sépare de cette foule de complices qu'ils se créoient, ces hommes qui vouloient même avoir la France presque toute entière pour complice. Grâce soient rendues à l'écrivain qui ne parle du crime que pour excuser la foiblesse, pour faire valoir et multiplier les titres de l'innocence !

Le pamphlet auquel répond ici M. de Chateaubriand ne contient pas seulement d'absurdes apologies, il renferme aussi d'indécents accusations. Chercher et supposer des torts à tout le monde, est ordinairement la ressource de ceux qui ne peuvent se laver des leurs. Suivant l'auteur du pamphlet, cette multitude de Français dévoués, à qui nos princes, à qui le Roi lui-même donnèrent le signal de la retraite, a trempé indirectement dans l'attentat capital de la révolution. Le point de l'*émigration* sera sans doute un jour jugé par l'histoire ; mais, en admettant qu'elle condamne cette mesure, on peut présumer qu'elle parlera, comme M. de Chateaubriand, de la fidélité, du dévouement des émigrés, de leurs honorables sacrifices, de leurs nobles motifs. Qui jamais eût pensé que ceux dont les crimes les ont forcés de fuir deviendroient leurs accusateurs, et oseroient leur reprocher de n'avoir pas prévenu ces crimes ? S'ils accusent leur retraite, ils ne calomnient pas moins leur retour : ils les représentent rentrant, à la suite du monarque légitime, avec tous les desirs de la vengeance et de la domination. Mais M. de Chateaubriand les peint de couleurs plus vraies, et ce n'est pas, dans ses tableaux, la crainte qu'ils inspirent : c'est un sentiment plus doux, celui qu'on ne refuse pas à l'infortune et au dénûment, lors

même qu'ils ont un principe moins intéressant et moins glorieux. L'auteur de la brochure fait d'ailleurs observer très judicieusement que la plus grande partie des *émigrés* est revenue long-temps avant la restauration ; il s'élève contre la *méprise* et la prévention, qui croient voir la masse entière des Français, sortis depuis le commencement et à toutes les époques de la révolution, refluer aujourd'hui parmi nous, et former en quelque sorte un peuple nouveau au milieu de l'ancien ; il montre que la plupart de ceux qui avoient quitté la France étant rentrés depuis 12 ou 15 ans, se sont placés dans des rapports plus ou moins directs avec ce qui s'est passé chez nous, n'y sont pas demeurés absolument étrangers, et ne peuvent plus, ne doivent plus être rangés dans la classe proprement dite des *émigrés*. Ce nom n'appartient en ce moment qu'aux hommes qui, plus constans sans être plus fidèles, n'ont voulu retrouver une patrie qu'en y retrouvant un gouvernement légitime. L'action du temps adoucit tout ce qui est tranchant : vingt-cinq années de révolution ont successivement amené et développé beaucoup de nuances que doit distinguer la justice, et que marque, avec la plus rare précision, la plume impartiale de M. de Chateaubriand.

L'analyse trouve donc que le résultat définitif, que le but principal de cette première partie de la brochure est, d'un côté, de diminuer le nombre des hommes qui ont le plus besoin d'invoquer cet oubli, dont la faveur a été aussi généreusement offerte et garantie qu'indignement repoussée ; et, de l'autre, de resserrer le nombre de ceux qui auroient le plus incontestablement le droit de ne rien oublier, si l'exemple d'un monarque magnanime avoit laissé ce droit à personne. Ce résultat n'est pas la conséquence idéale d'un raisonnement métaphysique et purement abstrait ; il n'est pas le fruit chimérique d'une ingénieuse théorie, où les faits seroient dominés et pliés par les intentions, où la pureté des vues croiroit pouvoir suppléer à l'exactitude des recherches ; il est, pour ainsi dire, tout matériel et tout positif. Les relations véritables établies entre les différentes portions du peuple français sont plus favorables à la paix et à la concorde qu'elles ne semblent peut-être au premier coup-d'œil ; il ne s'agit que de les bien connoître : M. de Chateaubriand les a bien observées, et nous les a montrées.

Quelques questions accessoires se sont mêlées à ces questions nécessaires et fondamentales : on diroit qu'animé du desir de ne rien laisser échapper, l'auteur s'est un peu trop complu dans la multiplicité des *chapitres* et dans le luxe des divisions ; mais qu'est-ce que l'intérêt de son style et le charme de son éloquence ne font point excuser ? Il a examiné, par exemple, le reproche fait au Roi d'avoir repris les titres de ses ancêtres, les formules de l'ancienne monarchie, et de dater du vrai commencement de son règne : une si ridicule chicane méritoit-elle une réfutation ? Non, sans doute ; mais cette réfutation est relevée par un morceau supérieur, où M. de Chateaubriand fait sentir combien il est utile que, *dans toute constitution nouvelle, on aperçoive les traces des anciennes mœurs* : ce n'est pas le seul où l'on reconnoisse, dans cette partie de l'ouvrage, l'âme et l'imagination de l'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs*. Le cœur se sent ému à la lecture du passage attendrissant et sublime dans lequel M. de Chateaubriand peint, de ces couleurs qui lui sont propres, le nouvel ordre de vertus qu'a déployé le clergé français sur la terre de l'exil. Les éloges vrais qu'il consacre à l'armée, à cette armée qui a été détruite, mais qui n'a jamais été vaincue, sont au niveau de tout ce qu'il a écrit de plus éloquent. Quelques lignes peut-être, à la page 26, paroîtront d'un goût moins pur lorsqu'il parle de *Louis XVI*, qu'on a contraint *de partir si vite, qui a fait le voyage, non pas lentement, mais pressé, mais seul, mais nu*, et lorsqu'il dit qu'il n'est pas si dur

d'avoir un moment pour se reconnoître avant *d'aller où Louis XVI est allé*. Mais ce sont là de bien foibles taches au milieu de tant d'éclat ; je ne les remarquerois pas si la critique ne devoit conserver ses droits partout où le talent garde les siens : il s'unit, dans cet ouvrage, à la raison la plus saine, à la plus ferme logique, à l'impartialité la plus équitable ; il les embellit, il les fortifie ; il y a toujours, dans les hommes d'un véritable génie, un sens éminent qui éclate plus ou moins suivant les occasions, mais au triomphe duquel tous les autres dons semblent faits pour concourir.

Je parlerai, dans un second article, de la seconde partie de cette brochure.

DUSSAULT.

P. S. Au moment où je termine cet article, j'apprends que le ROI a donné hautement et publiquement son approbation à cet écrit ; et je rougis presque d'oser joindre la mienne à cet auguste suffrage.

FRANCE

[...]

PARIS, 8 décembre.

[...]

VARIÉTÉS.

Réflexions politiques sur quelques Ecrits du jour, et sur les intérêts de tous les Français ; par M. de Chateaubriand.

Peu d'ouvrages de circonstance se sont répandus avec autant de rapidité que celui-ci ; et peu de brochures politiques ont obtenu autant de ce succès qu'on doit distinguer de la vogue. Non seulement on en parle, on en cause dans les conversations ; mais on le cite, on en allègue des phrases, des pensées, qui sur-le-champ, et dès la première lecture, se sont gravées dans la mémoire à côté des antiques maximes de l'expérience et de la sagesse, et qui, dans leur nouveauté, sont devenues, pour ainsi dire, les proverbes de notre bonheur.

Il étoit impossible que l'effet général de cet écrit ne répondît pas aux nobles vues de l'auteur. Malgré quelques diversités apparentes, les esprits étoient presque tous, au fond, préparés à en recevoir les heureuses et bienfaisantes influences ; il ne s'agissoit, en quelque sorte, que de développer en eux la conscience de leurs propres dispositions et le sentiment de leurs propres vœux : il falloit seulement qu'une voix éloquente et forte vînt faire hautement retentir à l'oreille de tous ce qu'une voix secrète dit au cœur de chacun.

Quand le trouble et l'agitation ont duré long-temps, quelque besoin que l'on ait du calme et de l'harmonie, on ne croit qu'avec défiance aux augures, qui semblent annoncer le plus sûrement le retour de ces biens désirés. Il se forme au sein des longues révolutions politiques une certaine habitude de discorde qui survit à la discorde même, et qu'on prend trop aisément pour elle. Les divisions sont effacées bien avant que les rapprochemens soient manifestes : les imaginations échauffées voient saigner encore les blessures, quand les plaies sont cicatrisées ; et, lorsque déjà la paix solidement établie règne dans les âmes, je ne sais quel faux air de menace et d'hostilité paroît se prolonger à l'extérieur et dans les attitudes.

Ce ne sont plus alors les divergences de l'opinion qui rompent l'unanimité ; ce sont les prétentions de l'amour-propre ; c'est l'empire de cette funeste habitude dont je viens de parler, et qui se contracte dans le conflit des factions.

D'un côté, on s'est accoutumé à l'état de guerre, aux accusations, aux déclamations, aux invectives, aux violences réciproques : on pose avec une sorte de regret ces misérables armes qu'on a maniées long-temps ; on les ressaisit avec ardeur à la moindre occasion : peu s'en faut qu'on ne paroisse craindre, sans se l'avouer, cette tranquillité même, qu'on invoque et qu'on souhaite ; et, d'un autre côté, l'orgueil des partis, qui toutefois ne sont plus que des souvenirs, ne trouve pas son compte dans cette réunion de tous, parce qu'elle n'est le triomphe d'aucun : des

concessions, des sacrifices se font partout ; des trophées ne s'élèvent nulle part ; la raison seule est victorieuse : qui s'attribuerait sa victoire ? Elle a vaincu par sa propre force, et n'a eu pour auxiliaire que le temps.

Cependant il arrive tôt ou tard un moment où le concert des esprits, heureusement unis, et d'accord sous son joug salutaire, éclate sans ambiguïté : ceux qui paroissent les plus divisés, sont alors étonnés de s'entendre ; le point essentiel et commun à tous, par où les opinions se touchent et se confondent, sort de l'obscurité qui l'enveloppoit, et brille au grand jour. L'excellent écrit que j'analyse a donné un signal heureux de ralliement et de concorde, devant lequel semblent devoir expirer les derniers murmures des passions. Puisse-t-il terminer enfin, ainsi qu'il en est digne, le cours qui ne s'est que trop étendu de ces brochures dont nous sommes inondés, et dont la source est généralement aussi suspecte que les effets en sont équivoques ! Le silence des écrivains qui s'empressent de publier leurs pensées sans qu'on les leur demande, et qui se constituent prédicateurs sans mission et sans autorité, deviendra une des marques les plus sûres du rétablissement parfait de l'ordre public.

Après avoir montré, dans la première partie de son ouvrage, que nos souvenirs, bien comparés entr'eux, bien examinés, épurés, pour ainsi dire, par l'impartiale justice, n'offrent que fort peu de germes de division, M. de Chateaubriand expose, dans la seconde, tous les gages, tous les motifs de conciliation et de paix que renferment nos plus raisonnables espérances : il les place, ces espérances, comme cela est naturel, dans le bienfait de la *Charte* constitutionnelle que la sagesse du Roi nous a donnée, et développe, en conséquence, les avantages de cette *Charte*, dont il approfondit les élémens. Ainsi l'avenir, comme le passé, présente à ses yeux le spectacle le plus rassurant et la plus douce perspective.

Toutes les formes de gouvernement qui se sont succédées en France depuis vingt-cinq ans, ont eu successivement, je le sais, leurs panégyristes : la défiance s'est attachée à ces sortes de plaidoyers, à ces éloges *ex professo*, parce qu'on a vu souvent ces institutions, si vantées au moment de leur naissance, tomber bientôt après au milieu des promesses d'immortalité, d'éternité que leur prodiguoit l'enthousiasme du jour ; mais ici la différence est sensible : il n'est plus question d'une nouvelle conception politique ; et ce n'est pas du tout comme telle, comme ayant ce genre de mérite si fastueux et si décrédité, que M. de Chateaubriand nous peint la constitution actuelle, qui n'est, en effet, que le sage résumé de toutes nos folles tentatives, et l'abrégé pratique des théories dont nous avons fait des essais si divers et si malheureux : aussi n'a-t-elle pas été laborieusement enfantée parmi les discussions et les cris, les disputes et les contradictions. Elle est l'œuvre paisible et spontané de l'expérience et du temps, reconnu par le discernement du Roi, et garanti par sa volonté ; elle sera, si l'on veut, l'ouvrage de vingt années de débats, du sein desquels elle est sortie, comme d'elle-même, en présence et à la voix du monarque légitime, ramené parmi nous pour y marquer et pour y sanctionner les vrais rapports des choses ; et ce sont ces rapports même qu'apprécie et que fait sentir M. de Chateaubriand dans son éloquent et judicieux écrit. Il ne faut donc pas se le représenter comme un orateur hasardeux qui vient appuyer, de toutes les forces de la parole et de toutes les subtilités de l'esprit, une nouveauté mise à la place de tant d'autres nouveautés, mais comme un interprète fidèle de nos besoins, exprimés modestement et sans aucune prétention philosophique dans les dispositions de la *Charte* constitutionnelle.

Il jette d'abord les yeux sur toute la masse du peuple français, et la voit partagée en deux classes principales : l'une, composée de ceux que le sort a voués au travail et à la dépendance ; l'autre, de ceux que la fortune a rendus maîtres d'eux-mêmes : il faut à toutes les deux de bonnes lois ; il faut de plus de la *considération* à la dernière. Le progrès des temps, la répartition plus égale de la richesse, les avantages de l'éducation, devenus plus communs, ont étendu ce noble besoin sur une portion plus nombreuse de la nation : tel est le premier fait qu'établit M. de Chateaubriand, et ce fait est aussi important qu'incontestable. Il remarque ensuite que depuis soixante ans on s'est accoutumé, comme il le dit, à *penser librement sur tous les sujets*, et que depuis vingt ans on a passé de la théorie à la pratique. Les illusions nouvelles ont été dissipées en partie, il est vrai, par les plus cruelles expériences ; mais elles n'ont pas tout-à-fait cédé la place à celles qui les avoient précédées. Si, d'un côté, les anciens souvenirs se sont maintenus avec une respectable opiniâtreté, de l'autre, certains principes d'*indépendance légale et légitime* sont restés gravés dans les esprits et dans les cœurs. Entreprendre d'effacer entièrement, ou ces principes, ou ces souvenirs, ne seroit-ce pas s'exposer à un danger égal au degré de force qu'ils ont conservé ? La constitution les concilie, les restreint sans les comprimer, et les règle sans les révolter. Ce n'est pas sur des abstractions qu'elle repose ; c'est sur ces deux bases réelles et positives que l'a fondée la main généreuse du descendant de tant de Rois : « Les idées nouvelles, s'écrie éloquentement l'auteur de la brochure, donneront aux anciennes idées cette dignité qui naît de la raison, et les idées anciennes prêteront aux nouvelles idées cette majesté qui vient du temps. »

Des objections s'élèvent cependant contre cette institution, qui par sa nature paroît si propre à les prévenir toutes ; les deux bases mêmes sur lesquelles cette loi de conciliation est si solidement assise, deviennent pour elle comme deux écueils qui la menacent. Mais, avant de parler de ces objections, auxquelles M. de Chateaubriand répond immédiatement après l'exposition de son sujet, d'une manière brillante et victorieuse, je veux le suivre dans le développement direct de tout ce qu'il allègue, avec autant de justesse que d'impartialité, en faveur de notre Charte constitutionnelle.

Nous n'en sommes plus à vouloir une république pure et simple : la révolution nous en a dégoûtés, et l'auteur ne se donne pas même la peine d'attaquer une si funeste et si ridicule démence ; mais les vœux de quelques gens de bien, les desirs et les espérances de quelques hommes dignes d'égarés et de respect, se reportent sans doute encore avec plus d'impétuosité que de réflexion vers cette ancienne forme de gouvernement où la France trouva long-temps son bonheur et sa gloire, et dont la destruction a fait couler tant de sang et de larmes : est-il donc possible de relever cet antique édifice ? M. de Chateaubriand ne le pense pas ; et c'est avec l'accent très prononcé du regret qu'il prouve même le contraire jusqu'à l'évidence. Je ne connois rien de plus persuasif que le mélange de sentimens chevaleresques et de raisonnemens irrésistibles qui règne dans ce morceau, l'auteur semble ne se soumettre lui-même qu'avec résignation à la puissance de la vérité dont il proclame le triomphe ; ce seroit un grand artifice d'éloquence, si ce n'étoit plutôt le mouvement naturel d'une âme élevée qui cède à l'ascendant d'un esprit juste. Où sont, en effet, ces débris qu'on voudroit recueillir ? Où sont ces ruines qu'on voudroit rassembler ?

. . . . *Etiam periére ruinæ*

« Si ceux qui pensent, dit M. de Chateaubriand sans y avoir bien réfléchi, qu'il est possible de rétablir l'ancien gouvernement, obtenoient la permission de tenter cet

ouvrage, nous les verrions bientôt perdus dans un chaos inextricable, renoncer à leur entreprise : d'abord, pas un d'entr'eux ne voudrait remettre les choses absolument telles qu'elles étoient ; autant de provinces, autant d'avis, de prétentions, de systèmes ; on voudrait détruire ceci, conserver cela : chacun iroit, à main armée, demander à son voisin compte de sa propriété. » A ces obstacles insurmontables, nés de la chose même, il s'en joint d'autres qu'oppose le cours des idées actuelles, et ce que M. de Chateaubriand appelle l'*opinion européenne* ; opinion qui se compose de tous les principes d'indépendance et de liberté progressivement reconnus depuis un demi-siècle ; espèce de conscience publique, dont le cri s'élève de toutes parts contre quelques uns des anciens préjugés ; foyer de lumières, qui s'est substitué par degrés aux antiques ténèbres de la soumission aveugle : la question n'est pas de savoir si cet état des esprits est une corruption ou une amélioration, mais s'il est possible de ne pas y participer : un peuple peut-il en Europe, aujourd'hui, s'isoler, se séparer des autres ? « Quand de tous côtés, comme le fait observer l'auteur de cet écrit, tout s'avance vers un but commun, il faut, bon gré mal gré, se laisser aller au cours du temps. » Ces considérations, que M. de Chateaubriand avoit déjà exposées en partie dans ce Journal il y a quelque temps, et que nous avons tâche nous-mêmes de faire valoir aussi, me paroissent d'une force invincible. Il faudroit unir, ce me semble, une prodigieuse inflexibilité d'orgueil à tout l'entêtement et à toutes les erreurs de la prévention, pour essayer de lutter contre des preuves si péremptoires.

De l'examen des opinions l'auteur passe à celui des intérêts : c'est presque redescendre de l'effet à la cause. Il est peu d'opinions qui ne soient que des principes, il en est peu que l'intérêt n'inspire ou ne modifie. A mesure que les avantages dont la constitution peut devenir la source pour chacun seront mieux connus, le sentiment de l'utilité personnelle fera disparaître la trace des dissidences générales ; et M. de Chateaubriand prouve d'abord qu'elle en offre de très grands à cette classe qu'il nomme celle des *hommes d'autrefois* ; ensuite, qu'elle doit remplir les vœux de *la classe la plus nombreuse des Français* ; enfin, qu'elle garantit au trône sa *sûreté* et sa *splendeur*. Le tableau comparatif de ce qu'étoit la noblesse du second ordre dans l'ancien régime, et de ce qu'elle sera dans le nouveau, est d'une vérité frappante, qui fait quelquefois sourire, parce qu'une partie de cette peinture montre les humiliations et les dégoûts à côté des prétentions. Dans l'autre partie, le ridicule fait place à la convenance, les dégoûts n'existent plus, les droits s'étendent, et les prétentions ne subsistent que pour être satisfaites. Celles de la classe la plus nombreuse le seront également. Le grand but de la révolution est atteint ; tout le monde est admis aux places, aux honneurs : s'il y a toujours des *nobles*, il n'y a plus de *roturiers*. Quel poids dans ces paroles de M. de Chateaubriand ! « Quiconque trouveroit qu'il est esclave avec la représentation des deux Chambres, qu'il est esclave avec le droit de pétition, avec l'abolition de la confiscation, avec la sûreté des propriétés, l'indépendance personnelle, la garantie contre les coups d'Etat, prouveroit qu'il n'a jamais été de bonne foi dans ses opinions, et *qu'il ne sera jamais digne d'être libre*. »

L'histoire à la main, l'auteur nous rappelle les changemens successifs de l'ancienne monarchie. Si la puissance royale vient de subir encore de nouvelles modifications, c'est que ses rapports varient nécessairement comme ceux de tout ce qui l'entourne. Elle n'est pas moins respectable en elle-même, et moins sainte ; et ce caractère d'invariabilité que lui refuse l'inconstance des choses humaines, elle semble le trouver dans l'antiquité de la possession, et l'emprunter de cette race

auguste des Capets, qui depuis tant [de] siècles a vu, suivant l'expression sublime de M. de Chateaubriand, a vu, dis-je, *immobile sur le trône, passer à ses pieds nos générations, nos révolutions et nos mœurs*. Des lois plus simples et plus uniformes ont simplifié son action ; moins d'obstacles embarrassent aujourd'hui son développement ; et derrière les deux Chambres, comme dit l'auteur de la brochure, rien ne peut l'atteindre ; unie aux deux Chambres, sa force est inébranlable.

En me repliant sur l'ouvrage pour revenir aux *objections* et aux réponses, je sens l'impossibilité où je suis d'analyser à fond un écrit si plein de choses et d'idées. Des objections doivent être présentées dans toute leur plénitude ; l'analyse qui les énerveroit, affoibliroit également les réponses. Ici, d'ailleurs, les observations de l'auteur appartiennent aux plus hautes spéculations des théories politiques : elles ont besoin d'être méditées dans leur ensemble ; elles s'adressent, d'une part, aux *constitutionnels*, et de l'autre, aux *royalistes* : M. de Chateaubriand discute pour ainsi dire avec eux la constitution, et répand dans cette discussion une foule de pensées toujours très solides et très justes, et souvent très profondes : tout ce qu'il dit du *ministère*, de l'*opposition* en France comparée à l'*opposition* chez les Anglais, de l'*opinion publique* parmi nous, est d'un véritable publiciste. Je regarde comme un chef-d'œuvre d'analyse historique le chapitre où il montre que les principes sur lesquels repose la *Charte* constitutionnelle ne sont pas nouveaux, et où il en suit rapidement le cours à travers les siècles, depuis l'origine des sociétés européennes. Peut-être celui qui a pour titre *Ordre de la Noblesse*, paroîtra-t-il trop métaphysique et trop abstrait ; mais quelle forte combinaison de vues, quelle connoissance des temps passés on aperçoit parmi ces abstractions ! Il a oublié, un moment, la multitude et le vulgaire sur ces hauteurs où son génie s'entretient avec celui de Montesquieu ; et, quand on essaie de s'y élever, on voit que la lumière n'y est pas moins pure ni moins vraie pour être plus subtile.

Le style de M. de Chateaubriand est une partie trop considérable de son talent pour qu'on n'en dise pas un mot, même à l'occasion d'un ouvrage où les choses passent avant tout ; la diction est ici ce qu'elle doit être, franche comme la pensée, vive comme le sentiment, négligée, parfois mêlée d'incorrections et d'inégalités, mais toujours pittoresque, rapide et entraînant. Quelques détails peuvent être repris ; l'ouvrage, dans sa totalité, est d'un grand effet ; il datera dans la politique comme les autres productions de l'auteur ont fait époque dans la littérature. Heureux l'écrivain qui tantôt sait nous charmer, et tantôt nous instruire, sans jamais différer de lui-même ; qui sait apaiser les passions aussi bien qu'émouvoir les cœurs, et manier avec la même grâce la baguette magique de l'imagination et le caducée de la concorde !

DUSSAULT.

FRANCE

PARIS, 12 décembre.

[...]

Tous les jours des départemens sont remplis d'extraits et d'éloges de l'ouvrage de M. de Chateaubriand : les mêmes hommages lui sont rendus par les feuilles publiques d'Angleterre (1), d'Allemagne et d'Italie. Il n'y a pas d'exemple d'un succès aussi rapide et aussi universel. Le talent de l'auteur, quelque grand qu'il soit, ne suffiroit pas pour l'expliquer. Il en faut conclure que M. de Chateaubriand n'a été, dans cette circonstance, que le digne interprète des vœux et des espérances de la nation entière : son ouvrage n'est pas seulement un excellent livre, digne d'occuper les loisirs des esprits les plus éclairés, c'est aussi la production la plus utile pour effacer jusqu'aux dernières traces de nos longues erreurs, pour nous réconcilier avec nous-mêmes, avec toutes les idées nobles et généreuses. Ajoutons encore que l'auguste suffrage dont il a été honoré, et qui a retenti dans toute l'Europe, a dû contribuer à fixer l'opinion publique, et sur l'ouvrage, et sur l'auteur. Un de nos journaux disoit, il y a quelques jours, que M. de Chateaubriand étoit nommé chancelier de la Légion-d'Honneur ; nous ignorons ce qu'il y a de fondé dans cette assertion, mais le bruit public se soutient toujours que cet illustre écrivain ne tardera pas à être appelé à une place supérieure.

(1) Une lettre arrivée ce soir de Londres, nous apprend que les *Réflexions politiques*, réimprimées dans cette ville, y ont été publiées le 6 à cinq heures du soir. A cinq heures et demie, au moment même où l'on fermoit la lettre, il y en avoit mille exemplaires de vendus.

FRANCE

PARIS, 17 décembre.

[...]

La *Gazette de France* dit que M. le comte de Bruges est nommé grand-chancelier de la Legion-d'Honneur. Il est possible que la Gazette finisse par avoir raison, mais provisoirement il n'y a rien de certain. Le bruit public porte également à cette place importante M. le comte de Bruges, M. d'Ecquevilly, M. de Chateaubriand, M. le duc d'Aumont et M. le maréchal duc de Tarente, et peut-être le choix ne tombera-t-il sur aucun de ces nobles concurrents.

[...]

— Il vient de paroître une nouvelle édition des *Réflexions politiques* de M. de Chateaubriand, *revue et corrigée* (1). L'auteur n'a rien ajouté ; il a seulement retranché quelques phrases et changé quelques mots.

(1) Prix : 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez le Normant, rue de Seine ; n°. 8, près le pont des Arts.

FRANCE

[...]

PARIS, 21 décembre.

[...]

On trouve chez le Normant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n°. 8, près le pont des Arts, un assortiment considérable de livres très joliment reliés, propres à être donnés en étrennes aux jeunes gens et enfans des deux sexes. Les différens ouvrages dont il est composé forment plus de dix mille volumes, tous choisis de manière que l'amusement n'est jamais sans utilité, soit sous le rapport de l'instruction littéraire, soit sous le rapport plus important encore de la religion et de la morale. On remarque dans cette collection les Œuvres de Berquin, de Florian, de Delille, d'Homère ; Lettres de M^{me} de Sévigné ; le Voyage du jeune Anacharsis ; les Mille et Une Nuits ; le Cours de La Harpe ; les Œuvres de Gessner ; la Jérusalem délivrée ; Télémaque ; les Fables de La Fontaine, d'Esopé ; les Œuvres de Racine, avec les Commentaires de M. Geoffroy ; les Œuvres de Louis Racine ; les Leçons de Littérature, par MM. Noël et Delaplace ; le Dictionnaire de la Fable, par M. Noël ; les Révolutions Romaines ; le Cabinet du jeune Naturaliste, avec figures ; Odes d'Anacréon, de M. de Saint-Victor ; Lettres à Sophie, de M. Louis-Aimé Martin, avec figures ; l'Histoire ancienne, romaine, des Empereurs, du Bas-Empire, par M. Royou ; les Œuvres de Massillon ; Bibliothèque portative des Voyages, in-18 ; les Ephémérides ; Histoire de France, d'Anquetil ; Histoire universelle, du même ; les ouvrages de M. de Chateaubriand ; les Voyages de Chardin en Perse, etc. etc. etc.

On trouve chez le même une collection des plus jolis Almanachs.

ALLEMAGNE

Vienne (Autriche), 13 décembre.

(Extrait d'une lettre particulière.)

Les journaux allemands ne cessent d'annoncer la clôture du Congrès. Je puis vous certifier qu'il est impossible d'en prévoir le terme, aussi long-temps qu'on ne sera pas d'accord sur la Pologne. La Russie la réclame en vertu du traité conclu à Kalisch entr'elle et la Prusse ; mais la France, l'Autriche, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal et la Suède, se refusent à laisser la Pologne entre les mains d'une puissance déjà aussi prépondérante : elles proposent, ou de maintenir l'ancien partage de la Pologne, ou, ce qui seroit plus juste, d'en faire un royaume indépendant gouverné par un Roi polonais, et qui formeroit une barrière entre la Russie, la Prusse et l'Autriche.

On n'est pas plus d'accord, comme vous avez pu en juger par mes lettres précédentes, sur le sort futur du Roi de Saxe. Dans le principe, l'Angleterre avoit montré plus que de l'indifférence pour les intérêts de ce prince ; mais d'après de nouvelles instructions que lord Castlereagh a reçues de son gouvernement, ce ministre s'est réuni aux ministres des 5 autres puissances. On va jusqu'à assurer que la Prusse elle-même seroit disposée à rendre à ce souverain la plus grande partie de son royaume, pourvu qu'elle ne perdît rien en Pologne. Au reste, la cause du Roi de Saxe est toujours ici l'objet du plus vif intérêt ; et on est généralement persuadé que ce prince sera rétabli.

La troisième question qui occupe en ce moment le Congrès, est celle qui est relative au royaume de Naples. Les droits du Roi Ferdinand sont si incontestables, et ils doivent être si sacrés pour l'Angleterre, dont ce prince a toujours été fidèle allié, qu'on ne peut croire que ces droits ne l'emportent pas à la fin sur les engagements contractés par quelques puissances avec le Roi Joachim.

L'ouvrage de M. de Chateaubriand n'a pas eu moins de succès dans cette capitale que dans la vôtre, et ce triomphe est d'autant plus glorieux, que les concessions faites par l'auteur à l'esprit du siècle, auroient dû trouver plus de résistance dans un pays où règnent encore avec quelque éclat les souvenirs de l'antique féodalité. Cependant, nobles et princes, tous s'accordent à combler d'éloges l'écrivain éloquent qui prouve si bien que les espérances des partisans d'une sage liberté peuvent se concilier avec tous les droits et même avec toutes les prétentions. Un seul nom ici est répété plus souvent, et avec une admiration qui n'est que la juste récompense de tant de vertus, c'est celui de votre sage monarque, de ce Roi législateur qui, en travaillant au bonheur de son peuple, contribuera si puissamment au bonheur de tous les peuples de l'Europe.

La maladie du prince de Ligne continue à donner de grandes inquiétudes : l'âge et la maladie même ne lui ont rien fait perdre de son amabilité et de sa gaieté. Il disoit, il y a quelques jours : « On a épuisé tous les genres de spectacles pour amuser les

souverains ; je leur en prépare un nouveau : celui de l'enterrement d'un feld-maréchal. »

On dit que l'Impératrice de Russie est enceinte. Cet événement seroit très important pour la Russie. On sait que l'Empereur Alexandre n'a point de fils.

FRANCE

PARIS, 29 décembre.

[...]

— On trouve chez le Normant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n°. 8, près le pont des Arts, un assortiment considérable de livres très joliment reliés, propres à être donnés en étrennes aux jeunes gens et enfans des deux sexes. Les différens ouvrages dont il est composé forment plus de dix mille volumes, tous choisis de manière que l'amusement n'est jamais sans utilité, soit sous le rapport de l'instruction littéraire, soit sous le rapport plus important encore de la religion et de la morale. On remarque dans cette collection les Œuvres de Berquin, de Florian, de Delille, d'Homère ; Lettres de M^{me} de Sévigné ; le Voyage du jeune Anacharsis ; les Mille et Une Nuits ; le Cours de La Harpe ; les Œuvres de Gessner ; la Jérusalem délivrée ; Télémaque ; les Fables de La Fontaine, d'Esopé ; les Œuvres de Racine, avec les Commentaires de M. Geoffroy ; les Œuvres de Louis Racine ; les Leçons de Littérature, par MM. Noël et Delaplace ; le Dictionnaire de la Fable, par M. Noël ; les Révolutions Romaines ; le Cabinet du jeune Naturaliste, avec figures ; Lettres à Sophie, de M. Louis Aimé Martin, avec figures ; l'Histoire ancienne, romaine, des Empereurs, du Bas-Empire, par M. Royou ; les Œuvres de Massillon ; Bibliothèque portative des Voyages, in-18 ; les Ephémérides ; Histoire de France d'Anquetil ; Histoire universelle, du même ; les ouvrages de M. de Chateaubriand ; les Voyages de Chardin en Perse, etc. etc. etc.

On trouve chez le même une collection des plus jolis Almanachs.

N. B. Le magasin est ouvert jusqu'à dix heures du soir.